

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2025

20H30

Ordre du jour

Etaient présents : M. TESSON Gilles, Maire, Mme DELUZE Véronique, M. MERIOT Hervé, Mme SAILLARD Laure-Anne , M. VERDIER Yves, Adjoints, Mme DUBARRY Jeanne, M. ZARDO Jean-Paul, Mme MARTINS Marie-Hélène, Mme RAMEAUX Dorothée, M. MACHADO Thierry, M. ABRAM Sébastien, M. TORNE-CELER Gérard, Mme GITTARD Josiane, M. DUVAL Christophe, Conseillers Municipaux

Etaient absents : Mme DUFRECHOU Valérie, Mme JERZYK Patricia, M. BALLESTER Claude et M. HERNANDEZ Franck

Secrétaire de séance : M. VERDIER Yves

I – INFORMATIONS GENERALES

1 - Eclairage public rue du Colombier

Suite à une erreur d'ENEDIS, une surtension a endommagé les lampadaires de la rue du Colombier qui ont été hors service pendant plusieurs semaines. Le montant des travaux de réparation a été remboursé à la Commune : 2 562 €.

2 – Elections municipales 2026

M. le Maire informe de la date des prochaines élections municipales : 1er tour le 15 mars et second tour le 22 mars.

3 – Estrade

La Commune stockait, utilisait et prêtait régulièrement l'ancienne estrade de la Communauté de Communes du Miey de Béarn. Cette estrade, plusieurs fois modifiée et réparée, ne présentait plus une garantie de sécurité satisfaisante pour les utilisateurs.

Elle a été cédée à une autre Commune, qui envisage des travaux de remise aux normes.

II – URBANISME-ENVIRONNEMENT-VOIRIE-ASSAINISSEMENT

1 – Adoption des rapports annuels sur la qualité de l'eau et de l'assainissement

Syndicat Mixte Eau est Assainissement des Trois cantons :

- Rapport sur le prix et qualité de l'Assainissement - Année 2024 (Délibération n°1)
- Rapport sur le prix et qualité de l'Eau Potable - Année 2024 (Délibération n°1 bis)

Les 2 rapports sont adoptés à l'unanimité.

Syndicat d'Adduction en Eau Potable de la région de Lescar :

- Rapport sur le prix et qualité de l'Eau Potable - Année 2024 (Délibération n°1 bis)

2 - Adhésion au Syndicat des 3 Cantons

Le Conseil municipal valide l'adhésion de la Commune de SAINT-BOES au Syndicat.

Délibération n°3

3 – Programme éclairage 2025

Le Conseil valide le projet de Territoire Energies 64 pour l'installation de 2 lampadaires supplémentaires sur la RD817 au niveau de la Pharmacie et l'ajout d'une lanterne supplémentaire chemin Puyet - Montant des travaux 10 675 € et 564 € de frais de gestion (prévu au budget 2025)

(Délibération n°4)

4 – Programme voirie 2025

Tous les travaux prévus au budget ont été réalisés et réceptionnés.

III – PATRIMOINE

1 – Fuite toit de la Salle Multi-Loisirs

Une petite fuite est apparue à proximité des trappes de désenfumage côté terrain de pelote.

L'entreprise DOCTRAVO est intervenue pour faire un diagnostic et a trouvé des soudures qui sont détériorées au niveau des cheneaux. Elle va intervenir prochainement pour refaire l'étanchéité (montant des travaux : 1529 € TTC)

2 – Travaux divers

L'entreprise LUCIEN a changé les cheneaux de la Maison du Temps libre et réparé une fuite en toiture.

Les travaux de modification de l'entrée de la garderie seront bientôt terminés. Il reste la partie à réaliser la partie éclairage/installation de la commande électrique du portail.

3 – Travaux groupe scolaire - Projet CEE ACTEE relevant de la SASU FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités dévolue aux services publics locaux en réseaux)

Une participation au financement de la maîtrise d'oeuvre du projet va être accordée à la Commune (montant maximum : 33 734 €) - Il convient de signer une convention avec l'Agence Publique de Gestion Locale pour la récupération des Fonds.

Le Conseil valide la signature de ce document (Délibération n°5).

IV – VIE ASSOCIATIVE – CULTURE – ANIMATION – JEUNESSE

1 – Forum des Associations

Le forum s'est très bien déroulé avec de nombreuses démonstrations et les associations en ont profité pour récupérer des adhérents.

2 - Octobre Rose

De nombreuses animations se sont déroulées à la Plaine des Sports le 4 octobre en collaboration avec les associations et des bénévoles. Un repas et un loto ont notamment organisés.

La totalité des gains va dépasser les 8 000 €.

3 – Ateliers jeunes

Un “chantier jeunes” va être organisé du 27 au 31 octobre. A cette occasion, 10 jeunes entre 14 et 17 ans vont participer à des travaux d’embellissement du village (peinture essentiellement).

Le Conseil valide le projet et la gratification de 100 € qui sera versée aux participants (délibération n°6)

V – COMMUNICATION – PRESSE – CEREMONIES

1 - Cérémonie du 11 novembre

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre se tiendra à 11h30 au Monument aux Morts.

VI – AFFAIRES SCOLAIRES

1 - Bilan de la rentrée

La rentrée s'est passée dans des conditions satisfaisantes et bonne nouvelle, l'école maternelle conserve ses 3 classes. Les effectifs ont encore légèrement diminué cette année et avec moins de 60 enfants, l'inquiétude était légitime.

2 - Espace Numérique de Travail “Beneylu school “ et antivirus 2025/2026

Le rectorat de l'Académie de Bordeaux a décidé d'arrêter de financer l'Espace Numérique de Travail “Aliénor” Beneylu à partir de la rentrée de septembre. Cet espace, surtout utilisé par les enseignantes de maternelle, permet de faciliter la communication enseignants avec la mise en ligne d'informations et documents divers.

Le Conseil Municipal accepte un financement de cet outil par la Commune qui va adhérer à la centrale d'achat mise en place par le Syndicat Mixte “la Fibre 64”. Cette adhésion permet aussi l'accès à un antivirus gratuit pour les PC de l'école.

Coût 385 €/an pour les 7 classes (Délibération n°7).

VII – FINANCES

1 – Recrutement de 3 agents recenseurs

Un recensement général de la population de la Commune va avoir lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Pour cela, il convient de recruter 3 agents recenseurs.

Le Conseil valide ce recrutement (durée 1 mois - rémunération : SMIC sur la base de 35 h/semaine) (Délibération n°8)

3 – Achat du camion en fin de location

Le contrat de location du camion plateau des services techniques arrive à échéance en décembre.

La Commune a demandé à Renault de faire une proposition de prix pour un rachat.

Proposition de Renault : 18 000 € TTC.

Compte tenu du prix du neuf et du faible kilométrage (37 000 km), il apparaît judicieux de racheter ce véhicule.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et le financement suivant :

Budget - Décision modificative pour l'achat du camion

21534 Eclairage foot/tennis - 8000 €

21568 Incendie – 11 000 €

2188 + 19000 €

(Délibération n°9)

4 – Renouvellement du contrat groupe “Assurance des risques statutaires”

Le contrat d’assurance de la Commune concernant les risques statutaires du personnel (maladie, invalidité, décès) arrive à échéance en fin d’année. L’Agence Publique de Gestion Locale 64 a négocié un “contrat groupe” et propose de conclure une convention avec CNP RELYENS.

La Commune valide ce choix et décide d’adhérer à ce contrat au 1er janvier 2026

Taux de cotisation 7,40% de la masse salariale. (Délibération n°10)

VIII – QUESTIONS DIVERSES

1 - Servitude

Le Conseil Municipal donne son accord pour une servitude de passage au profit d’ENEDIS sur les parcelles communales AM596 et AM600 située route du Stade (Délibération n°11).

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

